



BULLETIN MUNICIPAL –
ÉDITION DE MARS 2025



Val·Alain

DANS CETTE ÉDITION:

MOT DU MAIRE	2-3
RÉSUMÉ DU CONSEIL	3-4
MESSAGES DE LA MUNICIPALITÉ.....	4 À 12
MESSAGES ORGANISMES ET MRC.....	13 À 19
CALENDRIER MARS ET AVRIL 2025	20

COLLECTE DES GROS REBUTS

Pour vos gros rebuts, contactez Recyc-Lav, au 1 418 881-0084.
Consulter la section Gestion des matières résiduelles de notre site
Web pour plus d'informations!

MOT DU MAIRE

A l'aube du printemps, je prends quelques instants pour vous faire une rétrospective du dernier mois et du conseil de mars.

Au cours des dernières semaines, la Municipalité a consulté une partie des résidents du secteur urbain, afin de valider l'acceptabilité sociale en lien avec une demande de changement de zonage permettant la mécanique automobile et le commerce aux détails. La période est maintenant terminée et nous en sommes à l'analyse des réponses obtenues. Nous vous reviendrons sous peu avec le scénario final.

Le déneigement municipal va bon train malgré la température moins clémente cette année. L'équipe de déneigement nous donne un très bon service en assurant une sécurité sur nos routes et je tiens à les remercier. Bientôt, avec la fonte de la neige, nous verrons malheureusement apparaître des nids-de-poule. L'équipe des travaux publics fera le nécessaire pour les identifier et les réparer le plus rapidement possible. Dans l'éventualité de la présence de trous qui auraient échappés à notre attention, n'hésitez pas à nous en aviser.

Le dossier Espace Citoyens avance bien. Nous arrimons présentement les différents travaux qui auront lieu sur le site. Considérant les enjeux de la CNESST, qui ne permet qu'à un seul entrepreneur général à la fois d'être sur le site, et que nous devons installer un parc pour aînés, un gazebo, un centre multifonctionnel et un stationnement, et que les travaux ne sont pas effectués par le même entrepreneur, il devient important de bien coordonner le tout. Pour le volet génie civil, la Municipalité ira sur le système d'appel d'offres informatisé du gouvernement du Québec pour trouver un entrepreneur qualifié. Cet appel d'offre est nécessaire, selon le ministère des Affaires municipales, puisque l'envergure des travaux d'excavation, des fondations du stationnement et du drainage de surface est trop grande. Soyez rassurés, nous étions au fait de cette obligation et les estimations de coût étaient inclus dans le montage financier soumis au Ministère avant approbation du montant final.

À la fin de l'année 2024, une demande d'étude de dossier pour un projet de résidence pour personnes âgées en zone agricole provinciale, précédemment refusée à la Municipalité, puisqu'il ne respectait pas la réglementation d'urbanisme, a été soumise à la MRC. Cette façon inhabituelle de procéder a été mise de l'avant afin de rassurer le promoteur sur l'objectivité de la Municipalité dans le traitement du dossier et de lui éviter de lourdes dépenses qu'engendre le développement de projets d'affaires. Comme nous nous y attendions, le projet a également été refusé par le Conseil de la MRC, car il n'est pas conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC, ni aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) du gouvernement du Québec, principalement parce qu'il est en zone agricole provinciale et qu'il se trouve dans une zone près de l'autoroute, considérée sensible aux yeux des ministères en raison du bruit autoroutier. Ceci dit, la Municipalité, tout comme la MRC, trouve important de favoriser l'implantation de ce type de résidences dans la Municipalité, mais celles-ci doivent être localisées au bon endroit, c'est-à-dire à l'extérieur de la zone agricole provinciale.

De plus, je tiens à souligner que depuis quelques années, les règles de demande d'autorisation pour des usages non agricoles à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) sont plus restrictives. En effet, lorsqu'un promoteur veut faire une demande d'autorisation en zone agricole, il doit en premier lieu demander l'approbation à la Municipalité qui elle, doit d'abord vérifier si la demande respecte sa réglementation d'urbanisme. Si ce n'est pas le cas, mais qu'un projet est fortement souhaité par la Municipalité, elle peut vérifier auprès de la MRC si une modification de ses règlements serait conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC.

Si la modification souhaitée par la municipalité ne respecte pas le SADR de la MRC, cette modification ne sera pas possible. Toutefois, si le Conseil de la MRC, avec recommandation de son comité d'aménagement et de développement, juge également qu'un projet qui ne respecte pas le SADR est souhaitable, celui-ci peut également tenter de modifier son SADR afin de l'autoriser tout en respectant les OGAT. Concernant le respect des OGAT, c'est le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi que 22 ministères et organismes qui en font l'évaluation (ministères des Transports, Agriculture, Environnement, Sécurité publique,

Santé publique, etc).

Dans le cas où toutes ces étapes seraient réalisées avec succès, il reste encore toutes celles auprès de la CPTAQ alors que cette dernière refuse systématiquement les demandes à des fins non agricoles, autres que celles prévues dans la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec.

Il est donc du devoir des municipalités et de la MRC de refuser des demandes qui sont jugées et analysées non-conformes en lien avec les OGAT ou les lois en vigueur dans le but d'éviter des frais inutiles aux contribuables en lien avec les modifications aux règlements d'urbanisme et du SADR ainsi que la mise à contribution des professionnels dans l'analyse des dossiers. Le tout, dans une perspective de saine gestion de l'argent public.

Dans un autre ordre d'idées, en 2025 auront lieu les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. Si vous avez de l'intérêt ou des questions en lien avec les élections, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe administrative, ou surveillez les formations du ministère des Affaires municipales qui seront offertes au courant de l'année. Le monde municipal est un beau domaine et apporte de beaux défis. Malgré les quelques irritants connus de tous, il vaut la peine de s'y intéresser.

Le chalet des loisirs est maintenant fermé et je tiens à remercier les personnes qui ont contribuées au maintien ses activités. Encore cette année, les jeunes et les moins jeunes ont pu patiner et profiter du chalet.

Vous avez sûrement remarqué que la captation audio du dernier conseil diffusé sur Facebook était de meilleure qualité. Comme nous avons choisi de filmer avec un téléphone cellulaire plutôt qu'avec l'aide d'un technicien en audio-visuel muni d'équipement professionnel pour diminuer au maximum les coûts d'opération, nous sommes souvent en mode « essais-erreurs ». Malgré tout, nous avons connu une grande amélioration depuis quelques mois, sans que cela n'engage de frais exorbitants. Donc, avec une meilleure qualité audio et les documents disponibles sur Internet, vous pouvez suivre les séances dans le confort de votre foyer.



*Daniel Turcotte
Maire de Val-Alain*

SUIVI DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2025

- Le conseil municipal mandate un notaire pour effectuer les désignations cadastrales concernant les immeubles de vente pour taxes impayées.
- Le conseil municipal fait la demande au gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, en raison de la situation économique actuelle.
- Le conseil municipal soutien la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales concernant les enjeux reliés au camp de jour.
- Le conseil municipal autorise les employés du camp de jour à suivre une formation afin de se familiariser avec leur emploi et une formation en secourisme.
- La responsable du service de garde est autorisée à s'inscrire au salon de la garde scolaire au coût de 35\$, taxes en sus.

- Le conseil municipal octroie le mandat d'ingénierie à WSP au montant de 5 450\$ plus les taxes applicables pour la réalisation du devis administratif et le suivi pour l'appel d'offres publics pour la partie civile de l'Espace citoyen.
- La directrice générale est autorisée à procéder à un appel d'offres publics afin d'obtenir des soumissions pour la réalisation de la portion travaux de l'Espace citoyen.
- Le conseil municipal accepte de déboursier un montant de 1 600\$, taxes en sus, à WSP afin de mettre à jour les documents nécessaires qui serviront à publiciser l'appel d'offres publics pour la réfection des ponceaux de la rue du Chêne et du 5^e rang.
- La directrice générale est autorisée à procéder à un appel d'offres publics afin d'obtenir des soumissions pour les travaux de réfection des ponceaux de la rue du Chêne et du 5^e rang.
- La directrice générale est autorisée à s'inscrire à la formation en sécurité civile ayant pour thème « Centre de coordination des mesures d'urgences » pour un montant de 240\$, taxes en sus.
- Un avis de motion est donné pour le règlement #258-2025 modifiant le règlement Droits de mutations immobilières 152-2014.
- Le projet de règlement #258-2025 modifiant le règlement Droits de mutations immobilières.
- Un avis de motion est donné pour le règlement #260-2025 modifiant le règlement de zonage #204-2021.
- Le projet de règlement #260-2025 modifiant le règlement de zonage #204-2021 est adopté.



INSCRIPTIONS



TERRAIN DE JEUX MUNICIPAL

**La période d'inscription pour le terrain de jeux 2025 est débutée !
Plusieurs sorties et activités diversifiées sont au programme.**

**Les formulaires ainsi que les informations nécessaires pour procéder à l'inscription sont disponibles sur le site Web:
<https://www.val-alain.com/loisirs/> .**

Vous pouvez nous retourner le formulaire au loisirs@val-alain.com, par la poste ou en personne au bureau municipal.

*Il y aura des frais supplémentaires de 25\$ par enfant pour les inscriptions faites après le 30 mai 2025.



Pour informations supplémentaires : loisirs@val-alain.com ou 418-655-7781

MUNICIPALITÉ EN ACTION!

Installation de lumières sur la rue des
Érables, au carré Laroche et au lac Noir



Grâce au bon travail de nos employés, la patinoire
est demeurée ouverte malgré les douces
températures qui sont arrivées récemment



DÉJEUNER DES CITOYENS ET NOUVEAUX ARRIVANTS

DIMANCHE 27 AVRIL
DÈS 10H

OUVERTURE DES PORTES À 9H30

À LA SALLE MUNICIPALE, AU 1245, 2E RANG



Val·Alain

ADULTES: 10\$

ENFANTS 10 ANS ET - : 5\$

Inscription obligatoire (jusqu'au 18 avril)

En appelant au 418 744-3222, poste 0

Au info@val-alain.com

Ou en remplissant le formulaire en ligne



CONFORMITÉ DES PISCINES DATE LIMITE : 30 SEPTEMBRE 2025

La Municipalité de Val-Alain propose d'accompagner les propriétaires pour qu'ils se conforment à la **réglementation provinciale** sur la sécurité des piscines résidentielles.

Les propriétaires avaient jusqu'au 1er juillet 2023 pour se conformer au règlement, mais Québec **en reporte l'application jusqu'au 30 septembre 2025** en raison de la pénurie de matériaux et de main-d'œuvre.

Avec ce règlement, Québec veut rendre les piscines plus sécuritaires pour éviter les noyades en imposant un contrôle de l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles.

Le règlement concerne les installations hors terre, creusées, démontables et gonflables ainsi que les spas dont la capacité dépasse les 2000 litres.

Les propriétaires devront clôturer leur installation, qui doivent être munies d'une porte de sécurité.

Des visites d'inspection seront effectuées dès le début du printemps afin de s'assurer de la conformité et de la sécurité des piscines.

Il est donc très important de nous contacter pour que nous puissions vous guider dans vos changements vis-à-vis votre installation.

Merci pour votre compréhension et votre collaboration!



Exemple de piscine démontable ou gonflable de moins de 1,4 m de hauteur devant être entourée d'une enceinte.



Une haie ne constitue pas une enceinte.



Bien qu'amovible, cette clôture est solidement ancrée au sol.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



418 744-3222 POSTE 3



INSPECTEUR@VAL-ALAIN.COM

Avec l'arrivée du printemps...

Nous avons quelques petits rappels courtois à vous transmettre ;

- Dès le 1er avril, les citoyens désirant faire brûler des branches/feuilles devront demander un permis de feu. 
- Pensez à faire vos demandes de permis (construction, rénovation, installation septique, puits, piscine etc..) d'avance, car il y a un délai jusqu'à 30 jours pour l'émission de celui-ci.
- Faites attention au bruit inutile et excessif de toute sorte entre 21h et 7h du lundi au vendredi et entre 17h et 9h les fins de semaines, pour le respect du voisinage.
- Ne pas mettre la neige sur les voies de circulation.
- Les abris de toile d'hiver temporaire devront être démontés au maximum le 1er mai.
- Le retour de la collecte du compost à toutes les semaines débutera le 4 avril, et ce, à tous les vendredis.



Merci pour votre collaboration!



Pour nous joindre:

Direction : 418 744-3222 poste 4 & dg@val-alain.com

Administration: 418 744-3222 poste 0 & info@val-alain.com

Urbanisme: 418 744-3222 poste 3 & inspecteur@val-alain.com



Service de garde
municipal de



NOUS RECRUTONS!

SURVEILLANT AU SERVICE DE GARDE

La municipalité de Val-Alain est à la recherche de personnes disponibles à faire du remplacement au service de garde. L'horaire est variable et selon les besoins. Les heures pour lesquelles nous pourrions avoir besoin: lundi au vendredi de 6h30 à 8h et de 15h à 17h15, les journées pédagogiques (horaire variable selon les besoins).

Idéal pour personne à la maison ou retraitée!

Le candidat recherché doit aimer les enfants, être responsable et dynamique, avoir de la créativité et être capable de maintenir une bonne discipline.

Salaire à discuter selon l'expérience. Nombre d'heures variable. Cours de premiers soins un atout.

ENVOYEZ VOTRE CV À DG@VAL-ALAIN.COM

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

AVIS PUBLIC - APPEL D'OFFRES N°CA0014766.2483

RÉFECTION D'UN PONCEAU DANS LE 5^e RANG ET DANS LA RUE DU CHÊNE

La MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN requiert des offres pour le remplacement d'un ponceau transversal existant dans le 5^e rang par un ponceau circulaire en PEHD de 600 mm ø et dans la rue du Chêne par un ponceau circulaire en PEHD de 450 mm ø incluant la structure de chaussée.

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Un dépôt de soumission au montant minimal de 10 % de la valeur totale de la soumission sous forme, soit d'un chèque visé tiré sur une Banque à Charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, soit d'un cautionnement de soumission et d'une convention relative à l'émission de cautionnements, conforme aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la "Municipalité de Val-Alain" et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Canada à l'exception des entrepreneurs du Nunavut et du Yukon, étant donné que le présent contrat est assujéti à l'ACCQO (Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario, à l'AQNB (Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (2008) et à l'ACI/ALEC (Accord sur le commerce intérieur/Accord de libre-échange canadien) et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Lorsqu'une personne ou une entreprise intéressée est d'avis que les documents d'appel d'offres ou le processus d'attribution d'un contrat ne respectent pas les règles contractuelles en vigueur, elle peut se plaindre à l'organisme public concerné ou à l'Autorité des marchés publics (AMP). La date limite du présent appel d'offres pour porter plainte est le 24 avril 2025. La date limite de réponse aux plaintes adressées pour le présent appel d'offres est le 20 mai 2025.

Les soumissions doivent parvenir à l'édifice municipal de Val-Alain, à l'attention de Mme Émilie Marcoux-Mathieu, Directrice générale et greffière-trésorière, au 648, rue Principale, Val-Alain (Québec) G0S 3H0, **avant 10 h 00, le 22 mai 2025.**

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions, au même endroit.

La Municipalité de Val-Alain ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées. Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies à la suite de telles décisions.

DONNÉ À MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN
CE 27^e JOUR DE MARS 2025
Émilie Marcoux-Mathieu, Directrice générale et greffière-trésorière

**Val-Alain**Notre-Dame-de
Lourdes**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE VAL-ALAIN ET NOTRE-DAME-DE-LOURDES**

837 rue Principale, Notre-Dame-de-Lourdes (Québec) G0S 1T0
Tél. : 819-385-4315 poste 2 Courriel : info@municipalitelourdes.com

AUX CITOYENS DES MUNICIPALITÉS DE
VAL-ALAIN ET NOTRE-DAME-DE-LOURDES

PRENEZ AVIS QUE

Qu'une assemblée publique extraordinaire de la Régie intermunicipale de Val-Alain et Notre-Dame-de-Lourdes se tiendra le 25 mars 2025 à 18h30 au 1245, 2^e rang à Val-Alain.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 04^e jour du mois de mars 2025.

Pierre-Charles Drapeau
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Pierre-Charles Drapeau, greffier-trésorier de la Régie intermunicipale de Val-Alain et Notre-Dame-de-Lourdes, certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits suivants :

- 837 rue Principale, Notre-Dame-de-Lourdes;
- 898 rue Principale, Notre-Dame-de-Lourdes;
- 1245, 2^e rang, Val-Alain;
- Site internet des municipalités : www.municipalitelourdes.com
www.val-alain.com

En foi de quoi je donne ce certificat ce 04^e jour du mois de mars 2024.

Pierre-Charles Drapeau
Greffier-trésorier

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

AVIS PUBLIC - APPEL D'OFFRES MUN-2025-01

ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (AUTOPOMPE) USAGÉ

La Municipalité désire acquérir un véhicule de lutte contre l'incendie (autopompe) usagé répondant aux caractéristiques mentionnées dans les documents d'appel d'offres. Afin de respecter les exigences des articles 935 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, c. 27.1), la Municipalité doit procéder par appel d'offres public.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) et peuvent être obtenus que par le biais du SEAO, selon les tarifs en vigueur. Aucun autre document ne lie la Municipalité.

Seules les personnes, sociétés et compagnies ayant leur principale place d'affaires ayant un établissement au Canada, le tout selon les accords de libéralisation des marchés applicables aux municipalité, sont admises à soumissionner.

Les soumissions devront être placées dans des enveloppes cachetés et adressées à l'attention de la directrice générale de la Municipalité, Mme Émilie Marcoux-Mathieu. Les soumissions seront reçues au plus tard jusqu'à 10h00, le 11 avril 2025, au bureau de la Municipalité situé au 648, rue Principale, à Val-Alain (Qc), G0S 3H0, et elles seront ouvertes le même jour, à 10h05, au même endroit.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN, ce 19 mars 2025.

Mme Émilie Marcoux-Mathieu

Directrice générale & Greffière-trésorière

Municipalité de Val-Alain

648, rue Principale, Val-Alain (Qc) G0S 3H0

dg@val-alain.com

Trio d'activités LE VENDREDI 4 AVRIL 2025



Isaute

Lasertag

Magasinage



inscription



<u>Ste-Clotilde (Irving)</u>	D: 7h15 R: 17h55
<u>St-Albert (Épicerie Lacharité)</u>	D: 7h30 R: 17h40
<u>Warwick (Subway)</u>	D: 7h45 R: 17h25
<u>Victoriaville (Tim Hortons, Grande place)</u>	D: 8h00 R: 17h10
<u>Plessisville (Mc Donald's)</u>	D: 8h20 R: 16h50
<u>Notre-Dame-de-Lourdes (dépanneur)</u>	D: 8h30 R: 16h40
<u>Val-Alain (Garage Laquerre)</u>	D: 8h45 R: 16h25

45\$

ISAUTE OU LASER TAG (2 HEURES)
ET MAGASINAGE

20\$

MAGASINAGE
SEULEMENT



L'AVENTURE COMMENCE !

CHAQUE JEUDI DE 18H30 À 20H30, LES ADOS (DÈS LA 6^E ANNÉE) DE VAL-ALAIN SONT INVITÉS À SE JOINDRE AU COMITÉ 12-18 DE VAL-ALAIN !

VIENS T'IMPLIQUER ET ORGANISER DES PROJETS, DES ACTIVITÉS, DES SORTIES ETC.



Donnez !



« Pour croire en soi,
il faut d'abord que quelqu'un ait cru en nous »
Pierre Légaré, humoriste 1949-2021

Voir la vidéo



Alain Choquette et Antonin vous invite à donner

Réservez vos billets en ligne :



lestedmond.com

LEPOINTDEVENTE.COM
BILLETTERIE INTÉGRÉE

Pour plus d'informations :



Procurez-vous des billets en personne :
Steve Laroche 418-744-3377 ou Resto Bar chez Jodré

29 Mars 2025

de 16h00 à 22:00



Jeux de société et cartes disponibles sur place,
pour tous âges. **ENTRÉE GRATUITE**

Tournoi sans mise / 10\$

Inscription dès maintenant jusqu'au 29 mars 16:30.

Début du tournoi : 18h00

Steve Laroche 418-744-3377



INSCRIS-TOI



HOT DOG & GRILLED CHEESE

BAR SUR PLACE!

+TOURNOI DE RUFF



COLLINS GABRIEL



EN TRIO

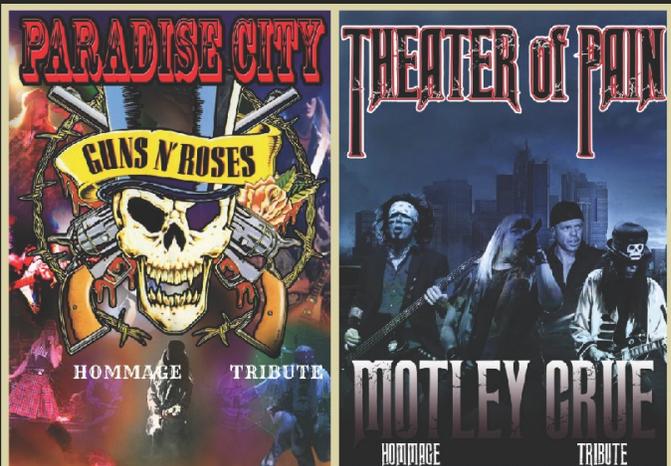
Martin Levac
Michel Landry
Jean-François Duchesne

SAMEDI 12 AVRIL 2025

en pré-vente

55\$ À LA PORTE

45\$



SAMEDI 10 MAI 2025

PROGRAMME

40\$

DOUBLE



Les nichoirs de



L'Oasis

DE LOTBINIÈRE

GRUPE COMMUNAUTAIRE ALTERNATIF
EN SANTÉ MENTALE

ACHETEZ UN NICOIR C'EST... 3 BONNES ACTIONS EN UN SEUL GESTE !

1

Vous encouragez le travail de personnes qui s'impliquent activement dans une démarche afin de retrouver un équilibre, un mieux-être et éventuellement planifier un retour sur le marché de l'emploi.

2

Vous faites la différence pour la communauté d'hirondelles bicolores et des merlebleus de l'est de la MRC, des espèces d'oiseaux en déclin. Un beau geste écologique et vert !

3

Vous supportez financièrement la mission de L'Oasis de Lotbinière qui est d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant ou ayant vécu une problématique de santé mentale, une période difficile ou un déséquilibre émotionnel.

CHAQUE NICOIR EST
FABRIQUÉ À LA MAIN
À PARTIR DE CÈDRE
CANADIEN ET EST
ADAPTÉ AUX ESPÈCES
D'OISEAUX VISÉES.



NOUVEAUTÉ
MODÈLE DISPONIBLE
POUR LES ESPÈCES
FORESTIÈRES

MÉSANGE À TÊTE NOIRE
SITELLE À POITRINE ROUSSE

Avec le soutien
financier de:



20 \$
pour les résidents
de la
MRC de Lotbinière

35 \$
pour les résidents
à l'extérieur de la
MRC de Lotbinière

Téléphonnez-nous

pour passer votre commande au 418 728-2085, poste 10

Vous serez par la suite invités à venir chercher votre commande directement à notre organisme.

Des délais pour la fabrication des nichoirs peuvent s'appliquer.

Maximum de 2 nichoirs par adresse

17, rue des Érables,
Saint-Flavien | 418 728-2085

oasisdelotbiniere.org | Suivez-nous sur

DÉBUTE LE 1 AVRIL

CROSS-TRAINING À VAL-ALAIN

SESSION DE 14 SEMAINES

LES MARDIS
À 19H00



1245 2E RANG, VAL-ALAIN

14 COURS - 195\$

1 COURS - 18\$

(TAXES INCLUSES)

INFO & INSCRIPTION

SARAH DOSTIE | 819.291.1116 | VITALITESDPLUS@OUTLOOK.COM

Les admissions sont ouvertes : Découvrez votre cégep à St-Agapit!

Les demandes d'admission au collégial sont maintenant ouvertes, et le moment est venu de concrétiser votre projet d'avenir. Que vous envisagiez un retour aux études ou la poursuite de vos études secondaires, le choix de votre formation collégiale et de votre cégep est une étape cruciale. Le Centre d'études collégiales de Lotbinière (CEC) constitue un excellent choix à considérer, alliant proximité et qualité de l'enseignement au cœur de St-Agapit.

Le CEC offre non seulement tous les services que l'on retrouve dans les grands cégeps, mais aussi un encadrement des plus personnalisés et un accompagnement pédagogique exceptionnel. Étudier à St-Agapit, c'est opter pour un milieu propice à la réussite, tout en évitant le stress du trafic quotidien!

Voici les programmes pour lesquels vous pouvez soumettre une demande d'admission :

- Tremplin DEC
- Arts, lettres et communication – option langues | NOUVEAU dès l'automne 2025
- Sciences de la nature
- Sciences humaines – profil interactions sociales et communications
- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques de comptabilité et de gestion
- Techniques de bureautique – en ligne



Nous vous invitons à découvrir votre cégep lors d'une visite à la carte! Offertes en semaine, ces visites sur mesure vous permettront de mieux connaître les programmes et services offerts par le CEC.

Formations grand public : Améliorez vos compétences à faible coût !

Vous avez envie d'augmenter ou de développer de nouvelles compétences ? Que vous soyez étudiant, professionnel ou retraité, il existe une variété de formations accessibles à tous, à des prix abordables. Ces formations sont conçues pour être à la fois pratiques et accessibles, avec des durées allant de 3 à 20 heures. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les niveaux ! Plusieurs possibilités s'offrent à vous tels que ; processus de recrutement, comprendre la comptabilité, Excel, Outlook, office 365, intelligence artificielle, etc.

N'hésitez pas, allez consulter la programmation : <https://www.cegepthefford.ca/perfectionnement/>

PERFECTIONNEMENT & COURS GRAND PUBLIC

Apprenez à votre rythme
100% en ligne
Pour tous vos besoins

<https://www.ceclotbiniere.ca/perfectionnement/>

FORMATION CONTINUE
CEC de Lotbinière



ACTIVITÉ *GRATUITE* POUR TOUS LES
BÉNÉVOLES ET LES ORGANISMES DE
LA MRC DE LOTBINIÈRE

Activité RECONNAISSANCE du Bénévolat

4 MAI 2025 / 13H30

Accueil à partir de 12h30

Au programme

PRÉSENTATION DE LA PIÈCE:
Belle-mère et Catastrophe

*inscription
Obligatoire*



Inscription par courriel : arb.lotbiniere@gmail.com par
téléphone au 418-728-4825 #102 OU en balayant le CODE QR

SALLE LE JUBÉ, (église de Joly)
699, rue Principale, St-Janvier de Joly

Date limite d'inscription

18 avril 2025



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Québec

Convergence
action bénévole

Desjardins

MRC
Lotbinière

Activité du groupe d'entraide fibromyalgie et douleurs chroniques Lotbinière

Brunch



8 MARS 2025
À
10H00

INSCRIPTION AUPRÈS DE:
ANNIE DEBLOIS: BUR:418-744-3677
G.E.F.LOTBINIERE@HOTMAIL.COM

LA SALLE DES LIONS
DE ST-FLAVIEN

16 RUE DES ÉRABLES,
LAURIER-STATION, Q.C. G0S 1N0
(EN ARRIÈRE DU CARQUEST)



INVITÉE: JOHANNE SAVARD, ELLE NOUS
INFORMERA DES ACTIVITÉS POSSIBLES
AVEC LES CHEVAUX.
COÛT 25,00\$ ADULTES.

Cabane à sucre du Père Normand

(447, route Montgomery, St-Sylvestre)

Samedi 29 mars à 12h
Réservation et paiement avant le 17 mars

Menu traditionnel des sucres
Marinades maison et crudités
Soupe au pois et pain de ménage
Omelette et jambon à l'éradie
Grillades (orailles de criss)
Pomme de terre grelot
Fèves au lard
Crêpes et sirop d'érable
Café, thé (lat pour enfant)

SUCRÉ ?



**Membre
35\$**

**Admission
générale
43\$**

SALÉ ?



Virement au g.e.f.lotbiniere@hotmail.com
Annie Deblois (418) 744-3677
Gisele Biron (418) 809-6607
Martine Bherer fibrogeflevis@hotmail.com

Bureau: 418-744-3677

g.e.f.lotbiniere@hotmail.com

**Voir notre page Facebook, fibromyalgie
pour autres activités**



**Express
vers Sainte-Foy**

Horaire, trajet et tarifs

2025
Lundi au vendredi

Destination vers Ste-Foy

Trajet	Ultramar Laurier-Station 102 rue Olivier	Laurier-Station 364 rue St-Joseph	Ste-Croix / Aréna 6377, rue Gameau	St-Antoine / Centre communautaire 945, de l'Église	St-Apollinaire rue de l'Église	Boul Guillaume Couture en face du Tim Horton	Boul Guillaume Couture en face Home dépôt	Gare d'autocars de SteFoy	Hopital Laval coin Noël Carter	Cégep Ste-Foy coin de la Médecine	SteFoy / Myrand	Cégep Gameau coin Ste-Foy / Marois	Pavillon Alphonse Desjardins UL rue de l'université	Place Ste-Foy	Place de la Cité	Place Laurier	Boul Laurier / Église	Véhicule
#2		6h05	6h25	6h45	6h55	7h20	7h21	7h31	7h36	7h38	7h44	7h47	7h54	7h57	7h58	7h59	8h02	#1
#1	6h10	6h15			6h30	6h55	6h56	7h06	7h11	7h13	7h19	7h20	7h27	7h30	7h31	7h32	7h33	#2
#3	8h15	8h20			8h30	8h55	8h56	9h06	9h11	9h13	9h19	9h20	9h27	9h30	9h31	9h32	9h35	#2
#4	11h10	11h15			11h25	11h50	11h51	12h01	12h06	12h07	12h13	12h14	12h21	12h24	12h25	12h26	12h29	#3
#6	17h27	17h32			17h17													#1

Destination vers région Lotbinière

Trajet	Gare d'autocars de Ste-Foy	Hopital Laval coin Noël Carter	Cégep Ste-Foy coin de la Médecine	SteFoy / Myrand	Cégep Gameau coin Ste-Foy / Marois	Pavillon Alphonse Desjardins UL rue de l'université	Place Ste-Foy	Place de la Cité	Place Laurier	Boul Laurier / Église	Boul Guillaume Couture en face Home dépôt	Boul Guillaume Couture en face du Tim Horton	St-Apollinaire rue de l'Église	St-Antoine / Centre communautaire 945, de l'Église	Ste-Croix / Aréna 6377, rue Gameau	Ultramar Laurier-Station 102 rue Olivier	Laurier-Station 364 rue St-Joseph	Véhicule
#1	7h06	7h11	7h13	7h19	7h20	7h27	7h30	7h31	7h32	7h33			8h30			8h15	8h20	#1
#5	13h00	13h03	13h05	13h11	13h12	13h19	13h22	13h23	13h24	13h27	13h37	13h38	14h08			14h18	14h23	#3
#6	16h10	16h13	16h15	16h21	16h22	16h29	16h32	16h33	16h34	16h37	16h47	16h48	17h17			17h27	17h32	#1
#7	17h00	17h03	17h05	17h11	17h12	17h19	17h22	17h23	17h24	17h27	17h37	17h38	18h08	18h18	18h38	18h58	19h03	#2
#8	18h10	18h13	18h15	18h21	18h22	18h29	18h32	18h33	18h34	18h37	18h47	18h48	19h17			19h27	19h32	#1

Sainte-Foy: mensuel ÉTUDIANT*: 96,50\$ | ADULTE: 116,00\$ | 10 Passages: 49,50\$ | Simple: 5,00\$

Rive-Sud: mensuel ÉTUDIANT*: 74,00\$ | ADULTE: 88,50\$ | 10 Passages: 35,00\$ | Simple: 3,50\$

*Seulement sur présentation de **VOTRE** carte d'étudiant avec photo

- POINTS DE VENTE**
- PROXIM Séliena Wentholt : 130, boul. Laurier, Laurier-Station
 - JEAN COUTU : 144, Principale, Saint-Apollinaire
 - CREVIER : 959 rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly
 - FAMILIPRIX Extra : 6350, rue Principale, Sainte-Croix

Liste des jours sans service :

- Lundi de Pâques - Journée nationale des patriotes -
- Fête nationale du Québec - Confédération -
- Fête du travail - Action de grâce.



Consultez l'horaire des fêtes et de l'été au
www.express-lotbiniere.com
418 881-3884, poste 103





MARS ET AVRIL 2025



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
16	17	18   18h à 20h	19	20  Cindy G Dube Cathy Leblond	21  	22
23	24	25 SÉANCE SPÉCIALE RÉGIE DE DÉNEIGEMENT 18H30  18h à 20h 	26	27  Cindy G Dube Cathy Leblond	28  	29 SOIRÉE CARTES ET JEUX 16H-22H 
30	31	1ER AVRIL   18h à 20h	2	3  Cindy G Dube Cathy Leblond	4  	5
6	7 <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center;"> BUREAU FERMÉ </div>	8  18h à 20h 	9	10  Cindy G Dube Cathy Leblond	11  	12 COLLINS GABRIEL 
13	14 CONSEIL MUNICIPAL 19H30	15   18h à 20h	16	17  Cindy G Dube Cathy Leblond	18 BUREAU FERMÉ  	19 JOYEUSES PÂQUES! 